

Les végétaux locaux en phase de reconquête

La reconquête des territoires par les plantes d'origine locale s'appuie sur la stratégie nationale pour la biodiversité élaborée pour la période 2011-2020.

La priorité aux espèces indigènes permet de reconstituer des communautés végétales cohérentes, propices à la restauration et à la pérennisation des écosystèmes, avec des taux de reprise élevés. En effet, les scientifiques spécialistes en écologie s'accordent à dire que seuls ces types de plantes sont véritablement adaptés aux spécificités de leurs milieux.

Un appel à projets du ministère de l'Écologie a permis de sélectionner une dizaine de programmes de recherche innovants autour de ces problématiques. L'un d'eux pose la question du développement d'une filière structurée au plan national. En effet, les professionnels désireux de disposer de ce type de matériel se heurtent à l'absence sur le marché de la production de tels végétaux dont l'origine est garantie, hormis pour la filière forestière et les semences certifiées, comme les graminées à gazons.

Initiatives locales. Il en va de même pour les industriels de la cosmétique et de la pharmacie souhaitant obtenir une parfaite traçabilité des matières premières qu'ils utilisent. Si des initiatives locales se sont développées depuis plusieurs an-

nées dans différentes régions, par exemple en Poitou-Charentes ou dans les Pyrénées, il n'existait pas jusque-là d'approche globale sur le territoire. Cette ambition sous-tend le projet {Flore locale} et Messicoles porté par Plante&Cité et la Fédération des conservatoires botaniques nationaux, ainsi que le programme Arbres et Arbustes locaux porté par l'Afac Agroforesteries (Association des professionnels des arbres champêtres et des agroforesteries), retenus pour répondre à l'appel du ministère de l'Écologie en 2012 : « Des signes de qualité nationaux pour la conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes dans les filières locales ». L'ambition de ce projet global est de créer les conditions favorables au développement d'une véritable filière permettant la production puis l'uti-

lisation de semences ou de matériel végétal dont l'origine est garantie et dont les adaptations génétiques locales ont été conservées. Ce travail a donné lieu à la création de deux marques collectives, « Végétal local » et « Vraies Messicoles », pour les plantes compagnes des cultures (coquelicots, bleuets...). Les labels disposent d'un règlement qui offre un cadre précis, avec notamment la définition de onze zones géographiques et les conditions à respecter pour la récolte, la mise en culture, la commercialisation, les contrôles...

De nouveaux métiers.

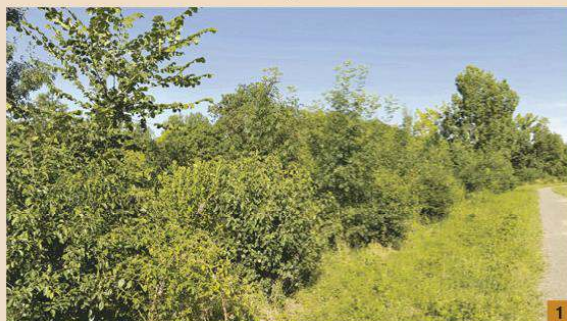
Les utilisations potentielles de ces plantes locales sont multiples : revégétalisation de milieux dégradés, plantation de haies champêtres, restauration de sites à haut niveau de biodiversité, génie végétal, fleu-

Saumur Agglo. Les rivières retrouvent leur flore

Saumur Agglo a créé sa propre pépinière pour répondre à ses besoins en végétaux locaux.

Le service de gestion et de valorisation de l'espace de la communauté d'agglomération de Saumur, Saumur Agglo, a travaillé sur deux axes principaux ces dernières années. Le premier concerne la création d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Thouet. Il vise à l'amélioration progressive de la qualité des milieux écologiques associés à la rivière (1) et de sa dynamique naturelle. Le second est lié à l'élaboration d'un plan global de gestion du corridor Loire. Un programme agro-environnemental sur les prairies inondables et la restauration des annexes hydrauliques suscite la coopération de la chambre d'agriculture, du conseil général du Maine-et-Loire et du conservatoire régional des rives de la Loire et de ses

affluents (Corela). Afin de pouvoir proposer des végétaux autochtones pour les replantations et face aux difficultés d'approvisionnement, l'agglomération a décidé de créer une pépinière expérimentale avec l'appui scientifique et technique du Conservatoire national botanique de Brest et de la pépinière d'État de Guémené-Penfao. Après un recensement des différents habitats, des récoltes de graines et des boutures ont été réalisées sur le terrain (2), puis la mise en production s'est faite au sein de la pépinière. Les jeunes arbres et arbustes ont ensuite été plantés avec une association d'insertion. « La création du label "Végétal local" favorisera la création d'une véritable filière autour des plantes d'origine locale, matériel végétal indispensable pour réaliser des aménagements qualitatifs sur le plan écologique dans les espaces naturels », explique Pascal Laigle, en charge de ce projet au sein de Saumur Agglo jusqu'au début de cette année.



Lyon. Le jardin botanique certifie les plantes

risement favorable aux pollinisateurs, création de continuités écologiques... La structuration et le développement de la filière nécessiteront la création de nouveaux métiers comme celui de récolteur, la formation des professionnels désireux de s'engager dans cette démarche et, bien sûr, la mise en place d'actions de communication pour sensibiliser les futurs utilisateurs, collectivités territoriales, services de l'État, grandes entreprises privées. Les collectivités territoriales déjà engagées dans des démarches de restauration de milieux avec des plantes d'origine locale se réjouissent de ce projet national qui devrait les aider à conforter ou à développer les initiatives locales, à améliorer les approvisionnements et à garantir la qualité des végétaux.

■ **Yael Haddad**

Des végétaux sélectionnés en partenariat avec le jardin botanique apportent une assise scientifique à une démarche complétée par la sensibilisation des populations.

« Dans les aménagements avec un objectif environnemental majeur, par exemple pour la création de continuités écologiques ou la préservation de sites sensibles, nous nous efforçons d'utiliser des végétaux d'origine locale. Ce n'est pas simple puisqu'il n'existait pas, jusque-là, de garanties sur l'origine des plantes achetées dans le secteur ornemental. Pour pallier cela, nous avons développé un partenariat avec notre jardin botanique qui dispose d'une belle collection de plantes de la région Rhône-Alpes. Nous y avons sélectionné les arbustes, vivaces ou graminées qui pouvaient avoir des atouts esthétiques

pour les mettre en production dans notre centre horticole, avec des réussites et aussi des échecs. Ce qui nous oblige à réduire la liste... », explique Tatiana Bouvin, responsable du pôle développement durable de la ville de Lyon. Le service a procédé ainsi pour intégrer le parc du Champvert (1) au sein de la trame verte de ce quartier urbain. Les travaux ont permis l'installation de nichoirs, d'hôtels à insectes (2) et de prairies fleuries, la replantation d'arbustes locaux. Une démarche positive sur le plan écologique, mais également économique car les végétaux installés en jeunes plants sont beaucoup moins coûteux que les calibres généralement employés dans les aménagements paysagers « classiques ». Les journées éco-volontaires, promenades botaniques, ateliers et conférences ont permis de convaincre la population du bien-fondé de la démarche.



1



2

VILLE DE LYON

Tours-Bordeaux. De gros volumes pour une ligne à grande vitesse

L'anticipation est indispensable pour réussir la compensation environnementale d'une infrastructure lourde.

Le projet d'aménagement de la LGV Tours-Bordeaux (302 km) impacte près de 5000 ha de terrains répartis sur trois régions, Centre, Poitou-Charentes et Aquitaine (1). Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, les maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre du projet ont porté une attention forte aux questions de préservation des écosystèmes traversés dès la phase amont. Pour les travaux de replantation, la difficulté était de disposer de végétaux d'origine locale dans des quantités très importantes, le nombre de plants à mettre en place s'élevant à près d'un million. Pour cela, Cosea, le groupement de constructeurs qui œuvre sur la ligne, a travaillé dès 2012 en collaboration avec le Cren (Conservatoire

régional d'espaces naturels) et l'association Prom'Haies de Poitou-Charentes pour le relevé du cortège floristique présent sur le tracé, la sélection de la palette végétale à replanter, la détermination des zones de prélèvement sur le terrain, la récolte des graines et des boutures, la préparation du matériel végétal qui est ensuite récupéré par des pépinières sélectionnées pour la production (2). Dès la première année, la moitié du volume total des besoins estimés a été mis en culture, les quantités devant être réajustées les années suivantes en fonction de l'avancement du chantier et des demandes complémentaires des communes. Les plantations débuteront à l'automne 2014 pour les campagnes des deux prochains hivers. « L'expérience est positive, grâce au savoir-faire du Cren et de Prom'haies et à l'anticipation des donneurs d'ordre », souligne Michel Boutaud, responsable travaux au Cren.



1

LIV VANCHEVINGHE



2

ASSOCIATION PROM'HAIES POITOU-CHARENTES